



## SPC : retrait du préavis de grève

Création : lundi 11 décembre 2017 16:43

### Communiqué syndical en Front commun

Pour rappel, le préavis en Front commun, soutenu aussi par la CGSP, avait deux revendications essentielles :

1. Enfin connaître, après un an d'attente, la décision politique au sujet de l'avenir de la SPC ;
2. Voir l'autorité développer un effort particulier pour soutenir les collègues de la SPC dans les mois à venir.

Pour ce qui concerne la première revendication, le ministre s'est positionné politiquement. Mais cette réponse générerait bien d'autres questions. La question essentielle devenait alors « *Quid du lieu habituel de travail des collègues d'un poste appelé à devenir un satellite ?* ».

A cette question devenue essentielle, le ministre répond par un engagement écrit en protocole : « *Le nouveau concept reposant sur 5 LHT sera implémenté mais en tenant compte des conséquences sociales pour les membres du personnel impactés (Ops et Calog). Ce pourquoi ils pourront, par mesure transitoire et donc de façon extinctive, c'est-à-dire aussi longtemps qu'ils travaillent dans cette fonction, conserver leur LHT actuel et dès lors entamer leur service à partir de ce lieu et le terminer au même lieu. Des problèmes d'infrastructure ne pourront en aucun cas annihiler cette sauvegarde. La direction SPC établira les directives opérationnelles idoines.* ». On ne peut pas être plus clair.

Les autres questions soulevées par le choix politique – tâches et missions concrètes ; devenir des satellites ; répartition des forces vives ; logistique et infrastructures ; ... - ne recevront réponse que dans le cours/et par une concertation qui se développera sur l'année 2018. Il faudra encore être très attentifs (et patient) car l'avenir de la SPC – acquis d'ors et déjà – devra sortir renforcé de cette concertation.

Pour ce qui concerne la deuxième question, un effort (important vu l'état exsangue de la police fédérale et particulièrement des directions internes à la DGA), la SPC Bruxelles va être l'objet d'un renfort particulier. Mais il a été acquis qu'en cas de résultat insatisfaisant de la mobilité de cette fin d'année (par trop peu d'arrivées et/ou trop de départs), le ministre activerait la GPI 73 (désignation d'office d'aspirants sortant d'académie l'an prochain).



## SPC : retrait du préavis de grève

Création : lundi 11 décembre 2017 16:43

Pour le Front Commun,

SLFP Police	SNPS	CSC Police	CGSP
Vincent <b>Gilles</b>	Thierry <b>Belin</b>	Stéphane <b>Deldicque</b>	Eddy <b>Quaino</b>
+32475304864	+32496641336	+32479526872	+32495202455